

PROJET MAROC : « Les tailleurs de pierre de la Cathédrale se souviennent »
En partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc
Le service des Anciens Combattants de Casablanca
La Direction du Patrimoine, de la Mémoire et des Archives
La Région Alsace

Il y a 64 ans, le 23 novembre 1944, le Général Leclerc et ses militaires de la 2^{ème} DB libéraient la ville de Strasbourg. Quelques jours plus tard, le casablancais Paul Brandenburg, membre de la 2^{ème} DB-Leclerc, se distinguait tout particulièrement à Gerstheim (67) en libérant le village. Pour ces faits d'armes aux commandes de son char, Paul Brandenburg, qui vit toujours à Casablanca, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur, en 2002 par Le Consul Général de France. D'autres combattants marocains se sont illustrés partout en France pour libérer notre pays.

Animé par la promesse du « serment de Koufra »¹, Paul Brandenburg n'a eu de cesse, avec un courage exemplaire, de faire flotter à nouveau le drapeau français sur la cathédrale de Strasbourg. Le proviseur du lycée Jules Verne a eu la grande chance de rencontrer cet homme lors de la mission qu'il a effectuée comme principal du collège Anatole France à Casablanca de septembre 2001 à août 2006.

Aujourd'hui, les jeunes apprentis « tailleurs de pierre » de la cathédrale que nous formons dans notre lycée, souhaitent remercier ceux qui se sont battus pour cet idéal, qu'ils soient anciens membres de la 2DB ou anciens combattants marocains. Par un beau geste à portée universelle, ils ont réalisé une sculpture en gré des Vosges pour rendre hommage à la bravoure de ces soldats, et souhaitent installer en novembre prochain ce « morceau de cathédrale de Strasbourg » dans les jardins du Consulat Général à Casablanca ou à tout autre endroit au Maroc se trouvant être un lieu de Mémoire.

Nous aimerions bien sûr que les anciens combattants marocains soient associés à la pose de cette pierre et pourquoi pas, que M. Paul Brandenburg puisse se voir remettre les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur.

En amont, un travail pédagogique sera réalisé dans notre lycée, en mémoire aux anciens combattants marocains qui ont participé à la libération de la France en 1944. Une demande de subvention est en cours auprès de la Direction du Patrimoine, de la Mémoire et des Archives et de la Région Alsace, partenaire du projet, car ces jeunes tailleurs de pierre n'ont pas les moyens financiers pour assumer les frais du voyage au Maroc. Très intéressé, M. Paquelier - service des anciens combattants auprès de l'Ambassade de France au Maroc- a été contacté et nous a assuré de son soutien.

¹ « Je jure de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de [Strasbourg](#). » (2 mars 1941, colonel [Philippe Leclerc](#))

Déroulement de l'action :

- février à mai 2008 : réalisation de la sculpture dans les ateliers des tailleurs de pierre. Une partie de l'œuvre (socle) a été réalisée dans le cadre du concours des Olympiades des Métiers
- juin 2008 : dossiers de demandes de subvention à la Direction du Patrimoine du Ministère des Anciens Combattants et auprès de la Région Alsace
- septembre/octobre 2008 : travail en enseignement général autour de l'implication des soldats d'Afrique du Nord dans la victoire de 1945 et du parcours de la 2^{ème} DB (plusieurs classes d'apprentis)
- novembre 2008 : déplacement d'une délégation du lycée Jules Verne et des apprentis à Casablanca. Installation de la sculpture dans les jardins du Consulat de France. Pour le groupe des tailleurs de pierre : Visite de carrières de marbre au Maroc
- décembre 2008 à mai 2009 : exploitation des données du voyage, accueil d'une exposition sur l'implication des populations d'Afrique du Nord dans la victoire de 1945 (plusieurs classes du CFA et du lycée seraient concernées)

Budget prévisionnel : 10550 Euros

(d'autres demandes de financement sont possibles et à l'étude actuellement

Dépenses

- Achat de la matière d'œuvre et frais de réalisation : 950 Euros
- Frais administratifs, divers et de communication : 350 Euros
- Frais pédagogiques : 250 Euros
- Frais de déplacement et d'hébergement 10 personnes : Voyage : 5000.- + déplacements sur place : 1000.- + hébergements : 2000 Euros = 8000 Euros
- Frais d'expédition du pinacle au Maroc : 1000 Euros
- Heures supplémentaires enseignant : 1500 Euros

Recettes :

- participation des apprentis et accompagnateurs : 1000.-
- Participation CFA : 1550.-
- participation Région Alsace : 6000.- (subvention ponctuelle exceptionnelle par décision du président de Région + CIP (Contrat d'Initiative et de Progrès)
- participation de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) : 2000.-
- participation du rectorat (heures supplémentaires pour l'enseignant tailleur de pierre) : 1500 Euros

La réalisation du socle



La sculpture réalisée

